Saint-Clair de la Tour

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

MAIRIE
de
SAINT CLAIR DE LA TOUR
38110

Tél : 04 74 97 14 53 – Fax : 04 74 97 81 75
e-mail : mairie@stclairdelatour.com

ARRETE N° 2019-09
Reprise des concessions temporaires dans le cimetière

Le Maire de Saint Clair de la Tour,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le règlement intérieur du cimetière,
Considérant qu'il convient d'assurer une rotation normale dans l'attribution des concessions temporaires consenties dans le cimetière pour l'attribution d'emplacements de sépultures,

ARRIVÉ LE
22 JAN. 2019
SOUS-PRÉFECTURE
DE LA TOUR-DU-PIN (ISÈRE)

ARRETE

ARTICLE 1 :

Les concessions accordées pour 30 ans dans le cimetière communal sont expirées (voir tableau joint).

ARTICLE 2 :

Les concessions accordées pour 30 ans qui n'auront pas été renouvelées ou converties pour une durée plus longue par les familles, pourront être reprises et remises en service pour de nouvelles inhumations.

ARTICLE 3 :

Les familles qui n'auront pas procédé à leur renouvellement devront faire enlever les monuments ou signes funéraires et autres objets quelconques existants sur la concession.

ARTICLE 4 :

Faute pour les familles de se conformer à cette disposition, il sera procédé d'office à l'enlèvement des objets désignés à l'article 3.

ARTICLE 5 :

Les objets ainsi enlevés resteront à la disposition des familles pendant un an et un jour.

ARTICLE 6 :

A l'expiration de ce délai, tous les signes funéraires ainsi enlevés seront considérés comme objets abandonnés et la commune pourra en disposer librement.

ARTICLE 7 :

La commune ne sera en aucun cas responsable envers les familles, de la détérioration des objets, qui, par l'effet de l'enlèvement, viendraient à être dégradés ou détruits.

ARTICLE 8 :

Le présent arrêté sera affiché tant aux portes de la mairie qu'à celle du cimetière ainsi qu'aux lieux habituels de l'affichage.

ARTICLE 9 :

Monsieur le Maire de Saint Clair de la Tour est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint Clair de la Tour, le 17 janvier 2019

Le Maire,
Jean-François DELDICQUE

MAIRIE DE SAINT-CLAIR-DE-LA-TOUR (Isère)

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

CONCESSIONS TRENTENAIRES NON RENOUVELEES

N° CONCESSION	TITULAIRE	DATE DEBUT	DATE EXPIRATION
CARRE 1 n° 3	VALLIN Jean	23/05/1975	23/05/2005
CARRE 1 n° 42	CAVASIN Antonio	15/09/1954	15/09/1984
CARRE 1 n° 44	REVOL Henri	24/02/1983	24/02/2013
CARRE 1 n° 45	MOIROUD Albert	01/01/1982	01/01/2012
CARRE 1 n° 46	BEJUY Cécile	02/11/1982	02/11/2012
CARRE 1 n° 47	VENISIO Joseph	29/10/1986	29/10/2016
CARRE 1 n° 48	CHAIZE Mathilde	26/12/1951	26/12/1981
CARRE 1 n° 49	RODIER Anna	26/12/1951	26/12/1981
CARRE 1 n° 53	CADONA Ernest	26/12/1951	26/12/1981
CARRE 1 n° 54	GAILLARD Jean-Louis	01/01/1952	01/01/1982
CARRE 1 n° 57	LAIGNELET Marie-Christine	31/12/1979	31/12/2009
CARRE 1 n° 58	GIRAUD André	13/02/1950	13/02/1980
CARRE 1 n° 62	BOUNAZ	13/02/1950	13/02/1980
CARRE 1 n° 71	TOFFETI	31/12/1970	31/12/2000
CARRE 1 n° 74	SAVOYAT Raymond	12/11/1977	12/11/2007
CARRE 1 n° 77	BERNARD Flavien	18/04/1978	18/04/2008
CARRE 1 n° 78	GALLIEN Joseph	21/05/1976	21/05/2006
CARRE 1 n° 79	GONIN Jean-Baptiste	05/08/1976	05/08/2006
CARRE 1 n° 80	DECANT Maurice	06/08/1976	06/08/2006
CARRE 1 n° 82	TRIPIER Gabrielle	24/02/1948	24/02/1978

CARRE 1 n° 83	DUPUIS-BELOT Céline	24/02/1948	24/02/1978
CARRE 1 n° 85	JOUFFRAY-MOIROUD Joséphine	24/02/1948	24/02/1978
CARRE 1 n° 86	CHARVEYRON Jean-Louis	24/02/1940	24/02/1970
CARRE 1 n° 89	BAUD Gilberte	02/05/1978	02/05/2008
CARRE 1 n° 90	VIZIOZ Andrée	28/12/1977	28/12/2007
CARRE 1 n° 98	CHALON Julien	01/01/1927	31/12/1956
CARRE 2 n° 10	MARMONNIER Claude	01/04/1971	01/04/2001
CARRE 2 n° 18	REVOL Marthe	31/12/1982	31/12/2012
CARRE 2 n° 21	VANTAJOUR Félicie	10/07/1953	10/07/1983
CARRE 2 n° 22	DESVIGNES Louis	10/07/1953	10/07/1983
CARRE 2 n° 23	MINIER Léon	15/09/1954	15/09/1984
CARRE 2 n° 25	GUTTIN Yvonne	17/02/1983	17/02/2013
CARRE 2 n° 26	MILAIN Serge	10/07/1953	09/07/1983
CARRE 2 n° 27	BUDIN Louis	10/07/1953	10/07/1983
CARRE 2 n° 28	GONIN	10/07/1953	10/07/1983
CARRE 2 n° 29	PLATEL Antonia	17/03/1985	17/03/2015
CARRE 2 n° 34	ROUX Marie	01/09/1956	01/09/1986
CARRE 2 n° 35	BENOIT Lucienne	01/09/1986	01/09/2016
CARRE 2 n° 37	MEUNIER Suzanne	01/09/1986	01/09/2016
CARRE 2 n° 62	GHIZZO Albert	25/05/1959	25/05/1989
CARRE 2 n°66	ZABOTTI Auguste	20/08/1958	20/08/1988
CARRE 2 n° 68	GONIN CHANUT Henriette	01/06/1961	01/06/1991
CARRE 2 N° 70	ZABOTTI Auguste	01/06/1961	01/06/1991

CARRE 2 n° 71	PERROT Ernest	01/06/1961	01/06/1991
CARRE 2 n° 75	FAURE Emile	01/06/1961	01/06/1991
CARRE 2 n° 79	GAILLARD Reymond	01/06/1961	31/05/1991
CARRE 2 n° 80	GAILLARD Reymond	01/06/1961	31/05/1991
CARRE 2 n° 81	VOLLAND Gisèle	15/06/1985	15/06/2015
CARRE 2 n° 88	GUTTIN Gabriel	01/06/1961	31/05/1991
CARRE 2 n° 89	GARIN Frédéric	01/06/1961	31/05/1991
CARRE 2 n° 90	GENIN Joseph	01/04/1966	01/04/1996
CARRE 2 n° 92	MUSSI Joseph	24/11/1970	24/11/2000
CARRE 2 n° 93	BANCIOTTO Baptiste	01/06/1961	31/05/1991
CARRE 2 n° 95	GONGORA SALAS Dolorès	01/04/1970	01/04/2000
CARRE 3 n° 77	DANJOUX Paulette	20/04/1977	20/04/2007
CARRE 3 n° 79	BAZAT Adrien	25/10/1976	25/10/2006
CARRE 3 n° 107	TONINI Emile	20/02/1969	20/02/1999
CARRE 4 n° 43	BLAIN Eugène	12/01/1973	12/01/2003
CARRE 4 n° 44	JANIN André	28/03/1973	28/03/2003
CARRE 4 n° 47	ASSELIN Irène	06/10/1973	05/10/2003